GK/HO

BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

DECRET N°2014-<u>369</u>/PRES/PM/MJ/MEJF portant adoption de la politique nationale de justice (PNJ), version révisée et de son plan d'actions prioritaires 2014-2016.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n° 2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

VU la loi n°010/98/AN du 21 avril 1998 portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition de compétences entre l'Etat et les autres acteurs de développement;

VU la loi n°20/98/AN du 05 mai 1998 portant norme de création, d'organisation et de gestion des structures de l'administration de l'Etat;

VU le décret n°2013-104/PRES/PM/SGGCM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement;

Sur rapport du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 janvier 2014;

DECRETE

Article 1: Sont adoptés la politique nationale de justice (PNJ), version révisée et son plan d'actions prioritaires 2014-2016 dont les documents sont joints au présent décret.

.

Article 2: Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 mai 2014

THE COST A ORE

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Ministre de l'Economie

et des Finances
Rem Mam

Le Ministre de la Justice,

Garde des Sceaux

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Dramane YAMEOGO





PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES 2014-2016

Politique Nationale de Justice, version révisée



Sommaire	viations
Liste des abre	rion1
	NTATION SUCCINCTE DE LA POLITIQUE
	opel de la vision et des grandes orientations
-	Vision2
1.1.1.	
1.1.2.	Orientations stratégiques
-	opel des objectifs
	AMMES ET ACTIONS PRIORITAIRES
2.1. Pro	ogramme 1 : Pilotage et soutien et des services du ministère3
<i>2,1.1.</i>	Action 1.1 : Pilotage et coordination des actions du ministère
<i>2.1.2.</i>	Action 2.1 : Gestion des ressources humaines4
<i>2.1.3</i> .	Action 1,3: Gestion des ressources matérielles et financières
<i>2.1.4.</i>	Action 1.4. Communication et information5
2.1.5.	Action 1.5 : Planification et suivi-évaluation
2.2. Pr	ogramme 2 : Administration judiciaire5
2.2.1.	Action 2.1: Gestion des affaires civile, commerciale, administrative et sociale6
<i>2.2.2</i> .	Action 2.2 ; Gestion des affaires pénales
2,2.3.	Action 2.3 : Gestion du sceau6
2.2.4.	Action 2.4 : Gestion de la législation et de la coopération judiciaire7
2.2.5.	Action 2.5: Gestion des affaires sociales et de la réinsertion7
2.2.6.	Action 2.6 : Aide aux victimes et accès à la justice7
2.3. P	rogramme 3 : Administration pénitentiaire
2.3.1.	Action 3.1 : Garde et contrôle des personnes placées sous-main de justice
<i>2.3.2</i> .	Action 3.2 : Réinsertion éducative et socioprofessionnelle des détenus condamnés.8
2.3.3.	Action 3.3 : Humanisation des établissements pénitentiaires8
2.3.4.	Action 3.4: Promotion de la production pénitentiaire9
2.3.5.	Action 3.5: Commandement et coopération pénitentiaire9
III. BES	SOINS FINANCIERS ET SOURCES DE FINANCEMENT DU PAST 2014-20169
IV. STI	RATEGIE DE MISE EN OEUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION10
4,4.1.	Le cadre sectoriel de dialogue justice et droits humains (CSD-JDH)11
4.4.2.	Le secrétariat technique13
4.4.3.	
•	e suivi-Avaluation

Liste des abréviations

Tallette to the John Stelling	e e
Ministère de la justice	WE
Médiateur du Faso	AVEE
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	MAC
Inspection technique des services judiciaires Maisons d'arrêt et de correction	Isli
Garde de sécurité pénitentiaire	as9
Etude nationale prospective	ina
Ecole nationale de la garde de sécurité pénitentiaire	ENCSE
Ecole nationale d'administration et de magistrature	WYNE
Déclaration universelle des droits de l'homme	nana.
Direction des ressources humaines	ркн
Direction des marchés publics	DMP
Direction générale de la politique criminelle et du sceau	DGPCS
Direction générale de la garde de sécurité pénitentiaire	DCCSE
Direction générale de l'économie et de la planification	DCEF
Direction générale des affaires juridiques et judiciaires	Deyll
Direction générale des études et des statistiques sectorielles	SSHDQ
Direction de la communication et de la presse ministérielle	DCFM
Direction de l'accès à la justice et de l'aide aux victimes	DAJAV
Direction de l'administration et des finances	. AVC
Conseil supérieur de la magistrature	CSW
Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	(AIS)
Cadre sectoriel de dialogue	CSD
Conseil supérieur de la communication	DS2
Cour pénale internationale	(IdD
Commission nationale pour Pharmonisation du droit des affaires en Afrique	CONHVIN
Commission nationale de codification	CNC
Cour de justice de l'UEMOA	Cl-nemov
Cour de justice de la CEDEAO	OLCEDEVO.
Commission de l'informatique et des libertés	CIR
Cellule nationale de traitement de l'information financière	- HENED
Commission électorale nationale indépendante	CENIL
Centre d'éducation spécialisée et de formation	GEZH
Centre de formalités des entreprises	CHLORE .
Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest	100000000000000000000000000000000000000
Cadre de dépenses à moyen terme	LMGD
Conseil consultatif pour les réformes politiques	cera:
Cadre budgétaire à moyen terme	CBWI.
Conseil d'administration du secteur ministériel	CVSEW
Cour d'appel Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation de Ouagadougou	CVWCO
Autorité supérieure de contrôle d'Etat	YZCE, **
Assemblée nationale	NV
Assemblée des députés du peuple	Je 🎷 day
SHOD	FISIG DGS SDLGAIS

- T	3XE2	INNA
\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{\tag{	NOISITA	СОИС
91	Mobilisation inefficace des ressources financières	.6.3
91	Instabilité sociale, économique et institutionnelle	5.2.
	Mon-implication des parties prenantes	T'S
	ISÓNES WAJENKS	A E

Ministère de la promotion des droits humains MPDH Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique OHADA Objectifs du millénaire pour le développement OMD · OPJ » Officier de police judiciaire OSC. Organisations de la société civile Projet d'appui à la compétitivité et au développement des entreprises PACDE Plan d'actions national pour la réforme de la justice PANRJ PAP. Plan d'actions prioritaires Plan d'actions sectoriel triennal PAST Plan de consolidation du plan d'actions national pour la réforme de la PC-PANR justice PIB. Produit intérieur brut РМ " Premier ministère PNJ Politique nationale de Justice PNUD Programme des nations unies pour le développement Présidence PRES PS. Perception spécialisée BFF Partenaires techniques et financiers RCCM Registre du commerce et du crédit mobilier SCADD Stratégie de croissance accélérée et de développement durable SDI Schéma directeur informatique ŚGG-CM Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres {TA` Tribunal administratif Tribunal départemental/ Tribunal d'arrondissement TD/TA TGI Tribunal de grande instance TGI Tribunal de grande instance Tribunal d'instance TI TIG Travail d'intérêt général TPE Tribunal pour enfants TPI Tribunal pénal international Union économique et monétaire ouest africaine UEMOA UNICEF Organisation des nations unies pour l'enfance

INTRODUCTION

La politique nationale de justice (PNJ) adoptée en 2010 est l'outil principal de pilòtage et de management du secteur de la justice sur la période 2010-2019. Elle a pour vision de faire de la justice burkinabè à l'horizon 2019, une justice crédible, équitable, indépendante, transparente, déconcentrée, compétente et accessible à tous. Pour son opérationnalisation, quatre (04) plans d'actions ont été élaborés et mis en œuvre de 2010 à 2013 et ont permis des avancées notables en matière de renforcement des capacités globales de la justice, d'accessibilité à la justice et l'amélioration du dispositif juridique et judiciaire.

S'inscrivant dans une dynamique de planification stratégique, l'avènement du budget programme et de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) ont rendu nécessaire la relecture de cette politique nationale de justice. Cette relecture a pour but non seulement de donner à la PNJ une architecture programme mais aussi de prendre en compte les récentes évolutions et préoccupations du secteur.

Ce premier plan d'actions prioritaires (PAP 2014-2016) est élaboré sur la base des trois (03) programmes identifiés dans la politique nationale de justice révisée. Il prend en compte les préoccupations prioritaires du secteur de la justice sur la période notamment en ce qui concerne le pilotage, l'amélioration de la qualité et de la célérité dans le traitement des dossiers judicaires et le renforcement de l'administration pénitentiaire.

Ce PAP s'articule autour de quatre (04) grandes parties suivantes :

- présentation succincte de la politique nationale de justice;
- programmes et actions prioritaires ;
- financement de la politique ;
- stratégies de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation et les risques majeurs.

I. PRESENTATION SUCCINCTE DE LA POLITIQUE

1.1. Rappel de la vision et des grandes orientations

1.1.1. Vision

La vision de la politique nationale de justice à l'horizon 2019 est celle d'une « Justice crédible, équitable, indépendante, transparente, déconcentrée, compétente et accessible à tous ».

Cette vision découle des attentes des Burkinabè vis-à-vis de la justice telles que exprimées dans l'Etude Nationale Prospective « Burkina 2025 » et qui reposent d'une part, sur un Etat fort assurant la sécurité des personnes et des biens et d'autre part, sur une institution de règles et de lois (un Etat de droit) qui garantissent un cadre sain pour les affaires et rassurent les acteurs du développement.

1.1.2. Orientations stratégiques

Pour l'atteinte de la vision de la PNJ, deux (02) orientations stratégiques ont été définies à savoir :

- dynamiser le pilotage du secteur de la justice et renforcer ses capacités ;
- renforcer la protection des droits et libertés individuelles et collectives.

La première orientation stratégique prend en charge les questions de renforcement de capacités globales de la justice. Dans cette quête, le gouvernement doit travailler à accroitre le professionnalisme des acteurs, à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et à améliorer les conditions de travail. Il travaillera également à mettre en place un dispositif de pilotage performant et un encadrement juridique solide.

La deuxième orientation stratégique prend en charge toutes les questions liées à l'accessibilité physique, financière et psychologique au service public de la justice, au renforcement de l'efficacité et de la crédibilité de la justice et l'amélioration des conditions de détention

1.2. Rappel des objectifs

La PNJ a pour objectif général de rendre la justice plus performante, plus accessible et plus protectrice des droits et libertés.

Cet objectif général est décliné en trois objectifs spécifiques à savoir :

- renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du ministère;
- renforcer la protection des droits et des libertés des femmes et des hommes;
- contribuer à assurer la sécurité publique tout en favorisant la réinsertion sociale des détenus.

II. PROGRAMMES ET ACTIONS PRIORITAIRES

Le PAP 2014-2016 est structuré autour des trois (03) programmes « soutien et pilotage », « administration judiciaire » et « administration pénitentiaire » qui ont été définis dans la PNJ révisée pour encadrer les différentes interventions des acteurs du secteur. Pensés sur un horizon temporel d'une décennie, ces programmes prennent racines sur les faiblesses et menaces relevées dans le diagnostic, sur les principes directeurs et les défis arrêtés en amont. Les activités qui y sont définies dans chaque programme sont en corrélation avec les actions identifiées dans le programme et les résultats visés sur la période.

A terme, les activités envisagées dans les différents programmes participeront à une plus grande efficacité de la justice, à une plus grande accessibilité de la justice et une protection optimale des droits et libertés des citoyens.

2.1. Programme 1 : Pilotage et soutien et des services du ministère

Ce programme regroupe les actions de toutes les structures venant en soutien aux autres programmes. Il comprend cinq (05) actions à savoir, la gestion des ressources humaines, la gestion des ressources matérielles et financières, la communication et information et la planification et le suivi-évaluation.

Il vise à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du Ministère en charge de la Justice en apportant les soutiens humains, matériels et financiers nécessaires à l'atteinte des objectifs de la politique nationale de justice.

2.1.1. Action 1.1: Pilotage et coordination des actions du ministère

La politique sectorielle offre un cadre cohérent d'intervention et de mise en œuvre des actions du Ministère en charge de la Justice. Pour plus d'efficacité et une meilleure synergie d'action, un bon dispositif de pilotage et de coordination de l'ensemble des actions doivent être mis en place. Pour ce faire, l'essentiel des activités de cette action seront orientées vers le renforcement des cadres de concertation, l'amélioration du contrôle hiérarchique des différentes structures à travers de nouvelles méthodes de management et une meilleure réorganisation des acteurs.

2.1.2. Action 2.1: Gestion des ressources humaines

La qualité et la performance d'une institution dépendent en grande partie de la qualité des hommes qui l'animent notamment de leur compétence, leur moralité, leur disponibilité, leur dévouement et leur professionnalisme. Le professionnalisme des acteurs est donc déterminant pour l'atteinte des objectifs fixés par la PNJ. Pour accroître les compétences des différents acteurs et optimiser leur professionnalisme, la majorité des activités de cette action contribuera à renforcer les capacités techniques des agents et à rationaliser leur affectation. De même, un accent particulier sera accordé à la spécialisation des acteurs notamment les magistrats et gardes de sécurités pénitentiaires. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, le ministère s'attèlera à élaborer et à mettre en œuvre des plans rationnels de carrière, de recrutement (personnel judiciaire et auxiliaires de justice). Le recrutement devrait aussi prendre en compte les personnels spécialisés (psychologues, sociologues, éducateurs spécialisés, encadreurs techniques,...). Enfin, des instances de discipline seront mis en place pour contrôler et/ou sanctionner les agents qui enfreindraient gravement les règles administratives ou aux codes déontologiques et éthique professionnelle.

2.1.3. Action 1.3: Gestion des ressources matérielles et financières

Cette action vise la garantie d'une gestion optimale des ressources matérielles et financières dans le respect des principes de gestion axée sur les résultats. Pour un fonctionnement optimal des structures du département, il faudrait d'une part les équiper en moyens matériels adéquats et d'autre part leur fournir les ressources financières nécessaires à la réalisation des activités. L'essentiel des activités de cette action consiste à la réalisation et à la mise en œuvre d'un plan d'équipement cohérent (en rapport avec les investissements). En outre la cohérence sera recherchée entre la programmation budgétaire et la planification des plans.

2.1.4. Action 1.4. Communication et information

La communication est un élément important dans la mise en œuvre des politiques et stratégies dans ce sens qu'elle permet d'échanger des informations entre différents acteurs, facilite la synergie d'action et véhicule des changements de comportement. Dans le cadre de la mise en œuvre de la PNJ, les activités de cette action se résumeront à l'animation et à la publication du journal « juste info » et du site web du ministère, à des conférences de presse et à des couvertures médiatiques. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du SDI de nouveaux outils modernes de communication seront mis en place pour permettre aux acteurs centraux et déconcentrés de se communiquer permanemment et d'échanger d'utiles informations. En outre, certains rapports spécifiques feront l'objet de conseil des ministres en vue d'informer le gouvernement sur le niveau de mise en œuvre de la PNJ.

Par ailleurs, il s'agira aussi d'organiser des campagnes de communication sur diverses questions judiciaires et juridiques du pays en vue d'informer d'une part les populations et d'autre part de rapprocher davantage la justice du justiciable. Ces activités de communication se feront en théâtre forum, conférences-échanges, émissions radiophoniques et télé, dépliants, etc. il convient de noter qu'au-delà de l'information des populations sur leurs droits fondamentaux et sur l'action ministérielle, ces activités vise également à induire un changement positif de comportement et l'ancrage du système judiciaire.

2.1.5. Action 1.5 : Planification et suivi-évaluation

Manager c'est prévoir. L'action « Planification et suivi-évaluation » permettra d'asseoir un système de planification stratégique et rigoureuse et un dispositif efficace de suivi - évaluation de la politique sectorielle, de ses programmes et des projets sous tutelle du ministère de la Justice. A cet effet, il s'agira notamment d'élaborer et de suivre la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires et d'assurer la programmation pluriannuelle des investissements du Ministère en cohérence avec les choix stratégiques.

Par ailleurs, certaines activités de l'action devraient définir et fournir des indicateurs de performance et d'impact pour le suivi de la politique.

2.2. Programme 2: Administration judiciaire

Ce programme vise d'une part, à renforcer la protection des droits et des libertés des citoyens à travers une bonne administration de la justice en matière civile, commerciale, sociale, administrative, pénale et une coopération judiciaire efficace et d'autre part, à évoluer vers une institutionnalisation effective et un contrôle systématique du Sceau. Il s'agit en outre, d'assurer une sécurité juridique et une authenticité des actes publics, à la réinsertion sociale des détenus, à l'aide aux victimes et à l'accessibilité de la justice aux justiciables. Il comprend six (06) actions.

2.2.1. Action 2.1.: Gestion des affaires civile, commerciale, administrative et sociale

Cette action se fixe pour objectif l'amélioration de la gestion des affaires civile, commerciale, administrative et sociale dans le but de renforcer la protection des droits et des libertés.

Elle consistera à réaliser des études, d'élaborer des projets de lois, d'ordonnances, de décrets et à internaliser les conventions internationales sur les matières relevant de sa compétence. En outre elle contribuera au renforcement des capacités techniques des intervenants du système judiciaire. Elle permettra d'améliorer la qualité et la célérité des décisions rendues par les cours et tribunaux dans les différentes matières suscitées.

2.2.2. Action 2.2 : Gestion des affaires pénales

Cette action doit permettre d'améliorer la qualité et la célérité des décisions rendues par les cours et tribunaux en matière pénale. Elle consiste principalement à relire le Code de procédure pénale, à définir la politique criminelle, à fiabiliser le casier judiciaire et à renforcer les capacités des acteurs qui interviennent dans la chaîne pénale. A cet effet, elle vise la création d'un pool économique aux TGI de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et d'une chaîne pénale au TGI de Ouagadougou.

2.2.3. Action 2.3: Gestion du sceau

Pour garantir la sécurité et l'identité de l'Etat à travers les actes des différentes administrations publiques, des actions urgentes doivent être nécessairement entreprises en vue de réhabiliter à terme le sceau de l'Etat. Pour ce faire, il est prévu dans ce PAP, une étude complète du sceau dont les conclusions permettront de décliner des actions concrètes à moyen et long terme.

2.2.4. Action 2.4 : Gestion de la législation et de la coopération judiciaire

La mise en œuvre de cette action permettra d'améliorer la législation et de renforcer la coopération judiciaire. Elle vise l'élaboration d'une part des projets de loi et de textes législatifs et réglementaires, et d'autre part à participer à la préparation, à l'élaboration des conventions judiciaires internationales, à la proposition des modifications nécessaires, à l'intégration et à l'harmonisation de la législation interne avec les normes internationales ainsi que la notification des actes judiciaires et extrajudiciaires. A cet effet, elle finalisera la relecture des lois organiques sur le CSM et le statut de la magistrature, à relire les textes organiques créant les juridictions administratives, à élaborer une loi sur le juge de l'exequatur, à finaliser les différents accords de coopération judiciaire, etc.

2.2.5. Action 2.5: Gestion des affaires sociales et de la réinsertion

Cette action vise à améliorer la gestion des affaires sociales et la réinsertion des femmes et mineurs détenus dans les établissements pénitentiaires. Il s'agira particulièrement d'équiper les ateliers d'initiation des EP et du centre de Laye, d'initier les femmes et les mineurs privés de liberté en vue de leurs réinsertions sociales. De promouvoir la protection des mineurs en conflit avec la loi et de les assister devant les tribunaux, de définir et mettre en œuvre des programmes socio-éducatif et culturels en faveur des condamnés (culture, assistance spirituelle, sports et loisirs ...), d'organiser le maintien des liens sociaux et l'assistance psychosociale des détenus, de réaliser des enquêtes sociales concernant les mineurs, de contribuer en partenariat avec les intervenants pénitentiaires à l'information du public sur toute question relative à la vie en milieu carcéral.

2.2.6. Action 2.6 : Aide aux victimes et accès à la justice

Cette action permet de contribuer à la mise en œuvre des activités relatives à l'accès à la justice, de recevoir les plaintes et réclamations des victimes. A cet effet, elle doit organiser annuellement une rencontre de concertation entre le Ministère et les organisations de la société civile intervenant en milieu judiciaire et opérationnaliser le fonds d'assistance judiciaire. L'accent sera aussi mis sur la communication notamment la diffusion d'émission radio-télé sur des questions juridiques et judiciaires et sur le traitement des dossiers émanant des justiciables et du Médiateur du Faso en élaborant un rapport trimestriel.

2.3. Programme 3 : Administration pénitentiaire

Le programme « Administration pénitentiaire » comprend (05) actions et occupe une place importante dans l'exécution de l'œuvre de justice. Son objectif est de contribuer à assurer la sécurité publique tout en favorisant la réinsertion sociale des détenus. Ce programme vise à assurer la garde des personnes confiées par l'autorité judiciaire à l'administration pénitentiaire, à favoriser la réinsertion sociale, à développer des initiatives pour l'humanisation des établissements pénitentiaires. L'atteinte de ces objectifs nécessite un renforcement de la gestion du système pénitentiaire à travers une meilleure collaboration et coordination des actions de tous les acteurs intervenants dans l'administration des établissements pénitentiaires.

2.3.1. Action 3.1 : Garde et contrôle des personnes placées sous-main de justice

Elle regroupe la garde des détenus et contrôle des personnes faisant l'objet d'une mesure de suivi judiciaire et constitue une des fonctions essentielles du personnel pénitentiaire. Cette action vise à renforcer la sécurité dans les établissements pénitentiaires. Elle est composée d'activités devant permettre une gestion efficace de la population carcérale, la normalisation des infrastructures pénitentiaires et le renforcement des capacités opérationnelles et techniques du personnel pénitentiaire.

2.3.2. Action 3.2: Réinsertion éducative et socioprofessionnelle des détenus condamnés

Elle permet de mettre à profit la durée de détention des condamnés. Cette action vise à promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle des détenus condamnés. La mission de réinsertion sociale confiée à l'administration pénitentiaire s'appuie notamment sur les mesures d'aménagement de la peine et la réinsertion socioprofessionnelle. Elle identifie les activités qui seront menées dans les établissements pénitentiaires pour préparer la réinsertion des condamnés.

2.3.3. Action 3.3 : Humanisation des établissements pénitentiaires

Il s'agit d'améliorer les conditions de traitement des détenus dans le respect de la dignité hurnaine. Cette action vise à améliorer les conditions de détention des détenus. Les activités de cette action s'inscrivent dans le sens de l'amélioration de l'hygiène, de

l'alimentation, de l'espace vitale et du maintien des liens familiaux. Pour mener à bien cette action, les personnels qui sont amenés à exercer ces fonctions d'accueil et d'accompagnement doivent être suffisamment outillées à travers des renforcements des capacités et des dotations en matériel adéquat.

2.3.4. Action 3.4: Promotion de la production pénitentiaire

Il s'agit pour cette action de promouvoir et de développer les activités de production dans les centres de détention. Cette action vise à améliorer la production dans les établissements pénitentiaires qui à terme, doit permettre de couvrir les besoins alimentaires des détenus. A cet effet, des activités seront entreprises pour optimiser la production pénitentiaire à travers une meilleure organisation des activités, un renforcement des capacités des acteurs, une spécialisation des établissements pénitentiaires et une modernisation de la production.

2.3.5. Action 3.5: Commandement et coopération pénitentiaire

La Garde de sécurité pénitentiaire est un corps paramilitaire dont la gestion nécessite une attention particulière. L'action consistera à définir et à faire appliquer les activités prioritaires du programme « administration pénitentiaire » à travers la mise en œuvre des plans et des stratégies de renforcement de capacités opérationnelles, le suivi des activités des établissements pénitentiaires et les missions de maintien de la paix. Cette action doit contribuer à renforcer le commandement et la coopération pénitentiaire.

III. BESOINS FINANCIERS ET SOURCES DE FINANCEMENT DU PAST 2014-2016

Le plan d'action sectoriel triennal (PAST 2014-2016) de la Politique nationale de justice (PNJ) s'évalue en termes de besoins financiers à 24,301 milliards de FCFA et est réparti par programme ainsi qu'il suit :

14 10		PIT OTER	AMMA LI	ON BUD	JETATRE (e	i politica
		The State of the S	2015	2016	HORAE	PARTITION
01	Soutien et pilotage	2 279,75	2 667,50	3 115,50	8 062,75	33,18%
02	Administration judiciaire	3008	1976,75	2419	7403,75	30,47%
03	Administration pénitentiaire	2381,65	2844	3609	8834,65	36,35%
TO	1	7 669,40	7 488,25	9 143,50	24 301,15	100 %

On constate que la répartition des besoins financiers par programme est de l'ordre de 30 à 36% de la programmation budgétaire globale. En effet, la part du programme Soutien et pilotage est de 33,18%, celle du programme administration judiciaire, de 30,47 % et celle de l'administration pénitentiaire de 36,35%. Cette situation dénote du caractère prioritaire des activités des trois (03) programmes sur la période.

IV. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION

Pour la mise en œuvre des actions du PAP 2014-2016, plusieurs stratégies seront développées à moyen terme, notamment la stratégie de renforcement des capacités, la stratégie de communication et la stratégie de mobilisation des ressources. Un mécanisme de suivi-évaluation sera également mis en place.

4.1. Stratégie de renforcement des capacités

Les politiques ne valent que par les hommes qui ont la charge de les piloter et d'exécuter les programmes et actions qu'elles comportent. Ce faisant, un accent particulier sera mis sur la formation initiale à travers notamment l'opérationnalisation des centres de formation professionnelle.

Outre la mise en œuvre du plan de formation continue, la stratégie de renforcement de capacités doit se faire à la lumière des objectifs poursuivis par la PNJ en vue de l'amélioration de la productivité globale du ministère.

Dans ce sens, des actions d'équipement en moyens logistiques adéquats, bureautiques et informatiques seront entreprises afin, d'une part, de permettre aux structures nouvellement créées, de fonctionner de manière optimale, et d'autre part, de pallier le défaut d'équipement des structures centrales et déconcentrées.

Un accent particulier sera également mis sur la cohérence entre les investissements et les équipements en vue d'éviter les difficultés de fonctionnements des structures.

4.2. Stratégie de communication

Pour assurer une meilleure appropriation de la PNJ révisée par les différents acteurs et créer une synergie d'actions autour de ses objectifs, la communication reste un outil indispensable de mobilisation des énergies. A cet effet, l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication du Ministère, la tenue de cadre de concertation avec les différents acteurs s'avèrent nécessaires.

4.3. Stratégie de mobilisation des ressources

La mise en œuvre de la PNJ exige la mobilisation de ressources financières conséquentes. Un accent sera mis sur l'adéquation des moyens avec les activités programmées. A cet effet, sur la base des orientations définies dans les cadres budgétaires à moyen terme (CBMT) de l'Etat, la préparation du budget devrait être faite en fonction des priorités définies par la politique et le plan d'actions.

Par ailleurs, des actions seront menées afin de renforcer la coopération avec les PTF en vue de susciter leur adhésion au financement de la PNJ.

Dans la même logique, l'organisation de l'intervention des OSC et du secteur privé permettra la prise en charge de certaines activités.

4.4. Dispositif de pilotage

La mise en œuvre de la politique est confiée aux structures opérationnelles, chargées de la conception, de la réalisation et de l'atteinte des résultats des programmes. Chaque programme sera coordonné par un responsable qui veillera à l'obtention des résultats attendus.

Pour la mise en œuvre optimale de la PNJ, un dispositif de pilotage et de suivi évaluation comportant le cadre sectoriel de dialogue justice et droits humains (CSD-JDH), un secrétariat technique et des groupes techniques (GT) de la PNJ sera mis en place. D'autres cadres de concertation tels que le conseil de cabinet du MJ et les CASEM constitueront également des instances de suivi de la PNJ.

4.4.1. Le cadre sectoriel de dialogue justice et droits humains (CSD-JDH)

Le CSD-JDH présidé par le ministre en charge de la justice, sera chargé d'orienter et de coordonner la mise en œuvre de la politique. Pour mieux suivre les interrelations entre justice et droits humains, le ministère en charge des droits humains et de la promotica civique sera fortement impliqué. En plus de ce département, ce cadre comprendra de représentants des structures rattachées, des autres départements et institutions partenaire et des organisations de la société civile.

De manière spécifique, et pour ce qui concerne en particulier le Ministère de la justice, è CSD-JDH sera chargé notamment :

- de donner les orientations nécessaires pour la mise en œuvre des actions en vue de relever les grands défis du département en cohérence avec les priorités de la SCADD;
- de valider les politiques, les standards, les indicateurs et les cibles proposés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle leur actualisation périodique;
- d'examiner et adopter les Plans d'Actions Prioritaires (PAP) des années (n) à (n+2)
 de mise en œuvre de la PNJ et les budgets y afférents en veillant à leur cohérence avec les priorités définies;
- d'examiner et approuver les bilans des plans d'actions prioritaires de l'année (n-1), les rapports d'évaluation d'impacts de la mise en œuvre de la PNJ produits au moins tous les trois (03) ans;
- de valider les avants projets de budgets programmes du ministère;
- de valider les résultats à mi-parcours de l'exécution des budgets programmes du ministère;
- de promouvoir et suivre la mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution des plans d'actions prioritaires;
- d'assurer le suivi externe de l'exécution des PAP sur la base des rapports techniques et financiers ;
- de veiller au respect des chronogrammes d'exécution des actions programmées ;
- d'analyser leur niveau d'exécution et proposer des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées ;
- d'approuver les rapports des évaluations réalisées de la mise en œuvre des PAP de la PNJ;
- de formuler des recommandations et toutes mesures correctives idoines pour la bonne mise en œuvre de la PNJ.

4,4.2. Le secrétariat technique

Le secrétariat technique est chargé de la coordination de l'action des groupes techniques et de la préparation des rapports périodiques à soumettre au comité de pilotage..

De saçon spécifique, le secrétariat technique est chargé :

- de produire les différents projets de PAP de mise en œuvre de la PNJ;
- de produire les différents projets de rapports de mise en œuvre du PAP;
- de transmettre les documents aux membres du comité de pilotage;
- de renseigner régulièrement les indicateurs et les cibles proposés dans le cadre de la mise en œuvre de la PNJ et leur actualisation périodique;
- de suivre la mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution des PAP;
- d'assurer le suivi interne de l'exécution des PAP sur la base des rapports techniques et financiers des groupes techniques;
- d'analyser leur niveau d'exécution et proposer des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées;
- de centraliser les rapports des évaluations réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAP;
- de proposer des suggestions et recommandations et toutes mesures correctives idoines pour la bonne mise en œuvre de la PNJ.

4.4.3. Les groupes techniques

Les groupes techniques sont chargés de réfléchir sur des thématiques concernant les programmes mis en œuvre pour atteindre les résultats de la PNJ. Ils ont pour rôle de faciliter le suivi et la mise en œuvre des activités par le partage des expériences, les échanges de point de vue, la recherche de solutions. Les groupes techniques appuient le travail permanent des structures d'exécution et assurent le relais des activités avec le comité de pilotage.

Quatre (4) groupes techniques (GT) sont constitués en fonction, d'une part des grands domaines d'activités de la justice, et d'autre part, des besoins en renforcement des capacités induits par la PNJ. Il s'agit notamment:

du groupe technique « pilotage et soutien » (GT/PS);

- du groupe technique « affaires civiles commerciale, sociale et administrative »
 (GT/ACCSA);
- du groupe technique « affaires pénales » (GT/AP);
- du groupe technique « gestion des affaires pénitentiaires » (GT/GAP).

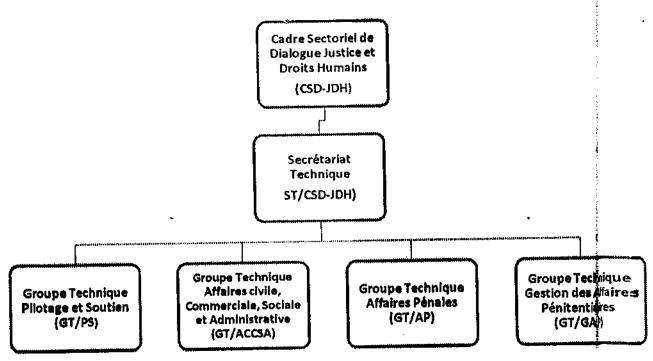
Les membres des GT sont proposés par les premiers responsables des structures du Ministère de la justice et des structures partenaires concernées par les thématiques du groupe. Ils sont choisis parmi les cadres supérieurs des structures opérationnelles ayant une responsabilité sur les activités du PAP. Ils doivent justifier de compétences leur permettant de reverser avec rigueur, les préoccupations et les contributions de leurs structures au sein des instances du dispositif de pilotage.

Les GT ont en charge de gérer les interrelations entre les activités participant à un même programme (ou un ensemble de programmes).

Tableau indiquant la périodicité de tenue des instances de pilotage

November 1966 sorther coefficients	A) k giparban ya	Regnonstitus	2. Constitute
1	Comité de pilotage	Ministre de la Justice, Garde des sceaux	Semestriel
2	Secrétariat technique	Directeur général des études et des statistiques sectorielles	Permanent
3	Groupes techniques	Présidents des groupes techniques	mensuel
4	Structures opérationnelle s	Premiers responsables des structures	Permanent

SCHEMA DU DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE JUST E



4.5. Le suivi-évaluation

Le suivi de la mise en œuvre de la PNJ portera sur l'état de réalisation des actions à partir des indicateurs associés. Les chargés de programmes, puis les groupes techniques produiront des rapports trimestriels qui rendent compte du niveau de réalisation des résultats. Le cadre de suivi des indicateurs sera le principal outil pour mesurer la performance de mise en œuvre.

Le processus de définition et de mise à jour des indicateurs de suivi sera poursuivi dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires. La collecte et le traitement des données ainsi que le renseignement des indicateurs seront assurés par le secrétariat technique. Pour l'accompagner dans son action, des moyens conséquents lui seront accordés.

Les revues de la politique sectorielle seront assurées par le comité de pilotage qui se réunira deux fois par an à cet effet. Le secrétariat technique préparera les documents à examiner par le Comité de pilotage.

Les instances du ministère de la justice (Conseil de cabinet, CASEM) seront impliquées dans le suivi des actions pour s'assurer non seulement de l'exécution effective des activités, du respect des échéances et du calendrier mais aussi de l'arrimage de celle-ci avec les missions du département.

V. RISQUES MAJEURS

La PNJ sera mise en œuvre dans un contexte national et international qui comporte des risques susceptibles d'avoir des influences sur le processus et les résultats. Pour ce faire, les risques ci-dessous spécifiés doivent être minimisés, maîtrisés ou neutralisés.

5.1. Non-implication des parties prenantes

La réussite de la mise en œuvre de la PNJ nécessite l'implication effective et l'engagement total des différents acteurs. Pour minimiser le risque de non implication des parties prenantes, le Ministère en charge de la justice travaillera à impliquer les professionnels de la justice, les ministères et institutions partenaires, les PTF, les OSC dans l'appropriation, l'exécution et le suivi de la politique. En ce sens, dès l'adoption de la PNJ, des actions d'information et d'appropriation du document seront entreprises.

5.2. Instabilité sociale, économique et institutionnelle

La réussite de la PNJ nécessite une stabilité sociale, économique et institutionnelle. En effet, les remous-socio politiques marqués par la montée de l'incivisme et du climat de méfiance vis-à-vis de l'autorité publique, les crises économiques et les mutations institutionnelles au sein de département sont des risques potentiels qui pourraient compromettre la mise en œuvre de la PNJ. Certes, le pays connaît depuis un certain temps une stabilité sociale, économique et institutionnelle, mais des efforts restent à fournir pour la consolidation des acquis.

5.3. Mobilisation inefficace des ressources financières

La mise œuvre de la PNJ nécessite des ressources financières conséquentes Pour minimiser le risque lié à l'insuffisance de ressources financières, le gouvernement veillera à accroître considérablement la part du budget national allouée au Ministère en charge de la justice et travaillera à mobiliser les PTF autour des programmes de la politique.

CONCLUSION

La mise en œuvre de la PNJ révisée sera matérialisée par l'exécution de Plans d'Actions Prioritaire Triennaux successifs et glissants annuellement sur la période 2014-2019. Les ambitions du premier PAP 2014 -2016 de la PNJ portent sur la mise en place d'instruments pertinents et opérationnels de pilotage et de suivi évaluation qui permettra de consolider les acquis des PAST antérieurs, d'améliorer les conditions de travail des acteurs de la justice, de renforcer la production et la diffusion des services judiciaires et de rendre plus accessible la justice aux justiciables.

Aussi, l'élaboration et la mise en œuvre du schéma directeur informatique (SDI), le renforcement des capacités permettraient de renforcer la performance de la justice en termes de réduction sensible des délais de traitement des dossiers et d'amélioration de la qualité des décisions rendues.

La mesure de la performance se fera à partir de la production annuelle des statistiques judiciaires sur la base des données de la chancellerie, des juridictions et des établissements pénitentiaires. Ainsi, il sera produit annuellement l'annuaire statistique et le tableau de bord de la justice.

Par ailleurs, un cadre des indicateurs, élaboré périodiquement sur la base des situations de référence permettra de faire un suivi évaluation périodique de la réalisation des résultats et de l'atteinte des cibles.

En somme, sur la période 2014-2016, le coût des interventions des actions du secteur de la justice s'élève à environ 24,301 milliards de francs CFA, soit une moyenne 8,1 milliards de francs par an.. Le financement de ce PAP sera assuré principalement par les ressources du budget de l'Etat par les contributions des partenaires techniques et financiers d'une part et celles du secteur privé et des organisations de la société civile d'autre part.

ANNEXES

Annexe 1: Matrice de la programmation (physique et financière) triennale

Sources de Enancement			Etat	Etat	Btat	Etat	Etat	Etar	Etat/UE/A MIJ	Etat/UE/A MIJ	
V	8002.75	2392.50	90,06	120,00	18,00	150,00	24,00	1,50	7,00	2,00	09*0
cière en m A 2016	13.15.50	1514,5	30	40	9	50	80	5,0			
anori Frastici F. F. PA		6365	30	40	9	50	8	5'0		61	
Programmation Financière en millous de		241,5	30	40	9	50	80	5,0	7	. •	
Programmencing Represented to the control of the co		Ì	×	×	ж	×	ж	ж			
表 表示			ж	ж	×	ж	×	ж		М	
- B - F - F			×	м	×	×	×	М	×		
		i i	×		М		×	ж	×		
			H	×	* *	×	×	×	× i		
Indicateur de performatice	Proposition of the second of t	Tanx Costention du programme gammel d'acciontes					.p				
Structure descenton /Partennica			DGESS	DGESS	DGESS	DGESS	DGESS/DCP	DGAJJ	nrsj	ITSJ	DAF
Grouper Fechnique	e da minetra auruzionnelle	aleni) georgia						40			
<u>Lemises a meuer pur piogramme șt action</u>	Programme I. Dilotage et souvien es des services du ministère. Objectif spécifique I: Rentoncer l'és capsantés maurinonnelles et l'organisationnelles du ministère.	Action I.1. Pilorage et coordination Objectifopérationnel: Développer les capacités managétrales	Assurer les tenues régulières des rencontres des groupes techniques	Assurer les tenues régulières des CASEM	Assurer les tenues régulières des conseils de cabinets	Assurer les tenues régulières des revues du CSD- JDH	Organiser des tournées du Garde des Sceaux dans six chefs-lieux de TGI et MAC par an	Créer un cadre de concertation périodique avec les ministères et institutions partenaires dans le ciadre de l'élaboration ou la relecture des textes, état civil,)	Elaborer et diffuser 200 exemplaires du manuel de contrôle des cours, des tribunaux et des établissements pénitentiaires	Produire et diffuser 200 exemplaires du recueil des textes réglementaires de contrôle des cours, des tribunaux et des établissements pérjitentiaires	Réaliser une étude architecturale du siège du ministère (chancellerie)
Codes		Ħ	1.1.1	1.1.2	1.1.3	1.1.4	1.1.5	1.1.6	1.1.7	1.1.8	1.1.9

127	1.26	125	124	123	122	121	1.2		11114	1.1.13	1.1.12	1.1.11	1.1.10	i Code i de
Approper les structures du ministère pour la description des postes de traval	Organiser des séances de formation sur la description des postes de travail au profit des junidictions et érablissements péninentiaires	Reine l'aurêté sur le conseil de discipline	Exécuter le plan de formation continue	Elakorer un plan de carrière du personnel du ministère de la Justice	Organiser les concours, tests et examens de recrutement du personnel du ministère de la Justice	Elaborer un plan de recrutement en y intégrant les besoins en personnel spécifique (psychologues, sociologues, encadreurs techniques, éducateurs spécialisés,)	Objectif opérationnel: Améliorer la gestion des ressources humaines et promouvoir la culture de l'execllence	Acuoning Centrondes tensource humannes	Equiper l'Ecole Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP)	Construire l'école nationale de Garde de Sécurité Pénitennaire (deuxième phase)	Penitentiaire (première phase)	Réaliser une étude architecturale pour la construction du centre de formation des professions juridiques et judiciaires	Construire le siège du ministère (chancellerie)	Activité à mener pur programme et action
							ssource han			·			İ	Graupes Technique
DRH	DRH	DRH/DGAJJ/ ITSJ/DGGSP	DRH	DRH/DGAJJ/ DGGSP	DRH	DRH	ninc c	AND STREET	DGGSP	DAF	DAF	DAF/DMP	DAF	Structure d'execution /Partenaires
							du plan de furmation continue	Lanz d'execution						indicateurs de performance
	н		н											프레 1 명
 -	ж		н		×	×								
H		H	×		H	H		1	×					2 T S
H			×		_			4	×					4
 -	*	··•	×	× [*	Я	и			201 5
!	×		×		H	;			×	* :	×	×	×	791qu. 2016
	30	1	400		88	10	641,00		100				,	
	30	,	\$ \$	8	90		690,00		100		400		,	natione films
	30	t	80	,	90		290,80		100	200		80	1000	2016
0,00	90,00	1,00	880,00	20,00	260,00	10,00	1621,00		300,00	200,00	400,00	80,00	1000,00	Total PAP 2014-2416
	Etat		Etat	Etat	Etat/Japon	Etat			Etat	Etat	Kar	Etat	Etat	Sources de l'imancement

Source de financement	į	5 1	an	3 0		Etat	Etat	Etat		Etat	UE	Etat		Etai
House de Foral PAP	00,00	Brier S	120,02	150,00	435,00	25,00	0,00	15,00	30,00	230,00	00,09	75,00	240,25	00,01
The state of the s		. ,	8	ន	0.0	10	1	5	10	100	20	25	73	,
2015	R 8	8	8	প্ত	170	10	,	25	01	100	ន	25	93	•
2014	30	,	8	8	. 95	5	•	٠٠	10	8	20	25	74,25	10
Progression area Progress P			H	×		ж	×	×	×	×	н	и		
15 B	×	н	<u> </u>	м		×	×	ж	×	×	×	×		
F-4	н		н	×			M	×	×		×	M	13	м
			н	и	<u> </u>		×	×	*	м	×	ж		×
		\dashv	н	- ×		<u> </u>	×	*	×		ж	×	-	
			-				 ^			*	1		4	
tadicareurs de performante				-	Taux d'exécution du badge, da MJ		1						Taux d'exécution du plan de enminamention	9
Structure Crecuitor Pertenaires	DRH	DRH	DRH/DGAJJ	DRH		DAF	DAF	DMP/DAF	DMP/DAF	DAF	DRH	DAF/DGESS	rere .	DCPM/DGES S
Goupes Technique					wail du misi								rdons.dv.mini	
Acurités à menèr par programme et action	Organiser des séances de formation sur l'élaboration des manuels de procédures	Appuyer les structures du ministère pour l'élaboration des manuels de procédures	Organiser des sessions de formation en management des juridictions	Organiser des sessions de formation en informatique et en bureautique	Action 13: Gestion des ressources matérielles et figancières mentiones de la perfection de la contraction de la contract				 	Mettre à la disposition des services judiciaires du matériel roulant (véhicules à deux roues et quatre roues)	Organiser des sessions de formation en gestion budgétaire et financière	Assurer la sécunsation juridique des domaines fonciere du Ministère de la lustice	Action 14: Communication et information	
Codes	1.2.8	1.2.9	1.2.10	1.2.12	3	,	13.2	1.3.3	1.3.4	1.3.5	1.3.6	1.3.7	7.	1.4.1

15.	14.13	14.12	1.4.11	1.4.10	1.4.9		14.7	14.6	1.4.5	14.4	143	142	Codes activités
Actor 15. Plantication et aux chille don 3 ()	Concevoir et éditer des plaquettes de vulgarisation des droits et principes juridiques fondamentaux	Publier en ligne les codes et les précis de droit	Publica sennellement l'anumaire statistique et le tablesu de bord	Organiser deux conférences de presse sur des questions d'actualité judiciaire	Publier quatre (04) numénos du bulletin justice info	Organiser la lumième édition des journées portes ouvertes sur la justice (junifiction, établissements pénitentiaires, chancellerie)	Déffuser les 15 chroniques radiophoniques sur les questions juridiques et judiciaires par an	Réaliser quinze (15) chroniques radiophoniques de 15 mn chaeme par an sur des questions juridiques et judiciaires	Réaliser deux émissions télé par an sur des questions juridiques et judiciaires	Créer un intranet au ministère de la justine	Décemer aussuellement un prix spécial du ministère de la Justice aux concours des GALIAN	Exécuter le plan de communication du ministère de la justice	Activités à mener par programme et action
													Graupes Technique
	DCPM/DAJA V/DGAJJ	DCPM/DGAJJ	DGESS	DCPM	DCPM	DCPM	DCPM	DФМ	DCPM	DCPM	DCPM	DCPM	Structure d'exécution /Partenaires
Same de pungo servicio de A													Indicateurs de performance
175		н	н		н								
	н			н	×	×		н	×		м		7014 1 2 3
7		×			*		м	×))(4 3
		H		м	H		×	ы	я				4 4
14/	H	н	×				{			×	×	×	a Ph
	н	×	м				··- <u>-</u>				×	м	751que 2016
8223	10	2	10	2,0	2,5	25	1,5	3,75	دى ا	5			Piograms 2014
1078	10	2	10							'	<u> </u>	70	Programmation Physique
1068	10	2	10								1	50	adere com FA 2016
3374,00	30,00	6,00	30,00	0,50	2,50	25,00	1,50	3,75	3,00	5,00	3,00	120,00	Total PAP.
3574,00	UE	UE	Etat/BM/U NICEF	Etat	Eat	Etar	Etat	Etat	Etat	Etat/UE	Etat	Etat	Sources de financement

	Etat	Erat	Ecat/UE	Etat	Ем	Etat	Etat/UNICE F	Elat/UNICE P	Etat/UNICE F	NICEF	BM	
	21,00	150,00	3060,60	5,80	15,00	15,00	75,00	18,00	30,00	5,00	10,00	Sty. Miles
	7	'	1000		5	5	25	16	10			346
	7	, [1000	70	5	5	25	16	10	5		11 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (
	7	2 <u>7</u>	1000		2	5	25	16	01		10	
	×		×		×	н	н	ж	м			
7.12.15°	н		м	н	н	ж	н	н	н	*		
	×		н		Ħ						H	
		н	н		н	×					ж	
		×				н	×	ы	- ×			
The manual of the control of the con												Millerandig II. Sinstruction der processing sector
Sincetice Cescultos Patemies in eclesuri-		DGESS/DAF/ DMP	DAF/DGESS	DGESS	DGESS	DGESS/DAF	SSESQ	DGESS	DGESS	DGESS	DGESS/DRH	The state of the s
Compact Colonial Colo												विकास स्तर्धक
	Elaborer annuellement les PAP de la PNJ	Elaborer un schéma directeur informatique (SDI)	Exécuter le schéma directeur informatique (SDI)	Evaluer les performances des programmes et projets sous tutelle du MJ	Elaborer et diffuser le rapport annuel sur la justice	Elaborer annuellement le budget programme du ministère	Former les cellules statistiques sur les outils de collecte des statistiques judiciaires	Organiser des toumées de collecte des données statistiques dans les juridictions et les MAC	Organiser des ateliers d'élaboration et de validation des projets d'annuaires et de tableau de bord statistiques	Réaliser l'étude sur la démarche qualité de la production et la publication des statistiques	Former les agents des structures centrales en élaboration de programmes et rapport d'activités	Programme 2. Administraçion judiciaire Coliestifapiscifique 2. Ranforces laumandoù des droita et deglipent
30 00 00	151	1.5.2	1.5.3	1.5,4	1.5.5	1.5.6	1.5.7	1.5.8	1.5.9	1.5.10	1.5.11	

21.11	21.10	219	21.8	21.7	21.6	E.	21.4	213	212	2111	P	Codes accivités
Elaborer un plan de recrutement des lmissiers et notaires	Organisco des stages de spécialisation aux magistants	Concervir des modules de formation par spécialité	Organiser un artier d'identification des domaines de spécialisation periments en relation avec les chefs de jurisfictions	Organiser un forum de hant niveau entre la justice et le secteur financier	Conceroir une bese de données du fichier national du RCCM	Mener une reflexion sur la réforme du contenir des pièces permulques et des pioces il crécultum	Former le personnel de la clambies contingentale des TG1 et des cours d'Appel vur les services		Tenir un arther de validation de l'étode sur les délais de trainment des dossiers	Réalisser une étude sur les délais de trainement des dossiers	Action 24 Gestion des affaires civile, commerciale, administrative et sociale de la commerciale del commerciale de la co	Activités à meter par programme et action
											continues continues marry conties	Group-ts Technique
DGAJJ	DGAJJ/DGPC S/DRH	DGAJJ/DGPC S/DRH	DGAJJ/DGPC S/DRH	fívoa/os	DGAJJ	DGAJJ/ITS	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	inc et sociale commerciales,	Sinchire d'exécution /Partenaires
											Durfe moyenne de partement des affaires crilles, commerciales, sociales et administratives	Indicateurs de performance
					н	×				H		
				× .	<u> </u>	M				×_		Ograno 2014 2 T 2 3
		<u></u>					×	×	м			TA MINE
<u> </u>		- н	*				N	*			\$256 \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	
	ы					*	×	*				6 Physique 201 2016
	,		7	\$	100	5	30	•	ر.	10	312	Ogram mation Physique Programmation Financière en millions de FCFA 2014 201 T T T S 2016 2014 2015 2 3 4 5 2014 2015 2016 2014-2016
3,75		10		,		11 + 4 11 - 11 - 11 11 - 11 - 11	30		į	,	123,75	2015
,	60	•	•	,		• 100 • 100 • 100	30	2		,	10 to	mancière eu n FCFA 2016
3,75	60,00	10,00	7,00	60,00	100,00	5,00	90,00	2,00	5,00	10,00	612.75	Terral PALP
Etat	Etat	Etar	Etat	Ετaι	Etat/UE	Etat	Etat/MEBP	Htat		Etat	Charles to the second	Sources de financement

227	226	22.5	224	223	222	221	22	21.15	21.14	2113	21.12	Codes activités
Créer les pools économiques et financiers dans les TGI de Ouzgadougou et de Bobo Dioulasso	Elaborer une politique criminelle	Paire adoptes les textes régissant les frais de justice commelle	Mettre en place une chaîne pénzie an palais de justice de Ouaga	Tenir auspellement une rencontre sur la collaboration judiciaire entre les acteurs de la Justice et les OPJ	Tenir anmellement la conférence des procureus	Former 30 magistrats par an pour l'instruction et le jugement des dossiers de crimes économiques	Action 22: Gestion des allaires en mateir penale Objectif operationnel: Amélioirer la gestion des affaires penales	Organiser un atcher avec les juges sur l'harmonisation des pratiques relatives au certificat de nationalité	Elaborer semestriellement des rapports de suivi des activités des tribunaux départementaux et des tribunaux d'arrondissement	Fonner les président des TD/TA sur la rédaction des décisions juridictionnelles	Exécuter le plan de recrutement des huissiers et des notaires	Activités à menti par programme et action
							1 2 3					Groupes Technique
DGPCS/DAF/ DGESS	DGPCS	DGPC\$/PS	DGPCS	DGPCS	DGPCS	DGPCS		DGAJJ	DGAJJ/TI	DGAJJ	DGAJJ	Structure d'execution /Partenaires
							Darée mojeung de trairement des affaires penales					Indicateurs de performance
<u> </u>	×	ж	и		ы	<u> </u>		и				
Ж	и		×	н		ж			×		.	
	×		×	 -	 		-		м	*	 	4 1 a
	<u> </u>	-	#^^ <u>-</u>	×	×	*			×	Ж		201 5
		14 Au	# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	и	м	и			×	×	м	2016
30	15		100	20	7	30	574	15	30	50	,	Table 1 Total 2014 2015 2016 2014 2015 2016
				20	7	30	259		30	50	. ,	FCF 2015
	,			20	7	30	224		30	50	(n	2016
30,00	15,00	0,00	100,00	60,00	21,00	90,00	857,00	15,00	90,00	150,00	5,00	7
Etat	MJ	Etat Etat/UE/A	To to	Etat	Etat	Etat/AMIJ		Etat	HANS SEIDEL/Jap	Etat	Etat	Sources de linancement

Long and Service and Table		····-			Т.					[<u> </u>	7 7 7 7 8
Senate of the se	First	AMI	Eta.	Era	田	Etat	Еги	Eba	En		Eat	E	
All Street	306,80	65,00	5,00	90°001	0,90	30,00	· 00°9	29,00	15,00	-75,00	15,00	00'09	90 F 0 F
On Financies en millione de SELETA 2015:	100		-	25	•	10	2		5	5,	-	30	B
And Their	100	25	,	05	-	10	7	10	z,		-	8	173
	100	40	5	• •	•	10	2	10	5	. B	15	٥	191
	×			×		н	я		м			м	•
	н	×		Ħ		H	н	н	м			н	
	н	н			Ħ		я	н		77	н		7
					н		×		н				
			Ħ		H	н						ļ	
					*			· ·		2.0		 	
										Propostien de . scesux anthentific			Tans dacconssament desastes de
Same Freezens	DGPCS/DAF/ DGESS	DGPCS/DAF/ DGESS	DGPCS	DGPCS	DGPCS/DGG SP	DGPCS/ASCE /ITSJ/DCPM	DCPM	DGPCS/DCP M	DGPCS		DGPCS	DGPCS	upention
Groupes Technique													opération et senforcer la coapérat
λαίντιέμ û mener par programme et agrook	Opérationnaliser les pools économiques et financiers dans les TGI de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	Créer un pool judiciaire spécialisé contre le terrotisme et les menaces transnationales	Elaborer une feuille de route pour la modernisation du casier judiciaire	Exécuter la feuille de route sur la modernisation du casier judiciaire	Régulariser la création juridique de 28 établissements pénitentiaires	Organiser une campagne de sensibilisation par an sur la corruption à l'endroit des acteurs de la justice et de la société civile	Diffuser deux fois le film documentaire sur les peines alternatives d'empusonnement (IIG, etc.)	Traduire le film documentaire sur les peines alternatives au moins dans trois langues nationales (TIG, etc.)	Organiser un atelier de sensibilisation par an des structures d'accueil des TIGistes	Action 2.3: Gestion du Sceau Objectifopétationneit-Réfiabilites le Sceau de PErat	Réaliser une étude sur le sceau	Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur le sceau	Action 2.4. Gastion de la législation et de la cospération 2.4 Objectif opérationnel: Amélioter la législation et renforcer la coopérate la distante.
Codes	2.2.8	229	2.2.10	2211	2.2.12	2.2.13	2.2.14	2.2.15	2.2.16	23	2.3.1	2.3.2	2.4

249	24.8	1.1.12	1217	24.7	24.6	24.5	244	243	1.4.15	2212	2.1.6	2.1.5	1-1 1-1 1-1 1-1	1.1.1	2.4.1	Codes Activités
Innaisse an accord de cooperation (utilizate avec l'Algerte	Réaliser une étude sur l'indépendance du pouvoir judiciaire	Créer un centre de formation des professions puridiques et judiciaires	Former les magistrats sur les codes et textes fondamentaux relus: dispositions nouvelles)	Organiser un atelier de validation du code de l'organisation judiciaire (mannel simplifié)	Elaborer un code de l'organisation judiciaire (manuel simplifié)	Relize le texte portant organisation judiciaire	Relin: les lois organiques sucle CM et le statut de la magistrature	Done : les juridictions en documents juridiques collectes	Diffuer les codes rehu	Relire le code de procédure pénale	Suivre l'adoption du code de protection des enfants	Relire le code des personnes et de la famille	Elaborer et adopter un code de l'organisation judichire (manuel simplifié)	Organiser un atelier de réflexion sur le rang protocolaire du pouvoir judiciaire	Réaliser une étude diagnostique sur la législation nationale	Activités à mener par programme et action
															<u> </u>	Groupes Technique
je jedajje	DGAJJ/DGES S	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	pgajj	DGAJJ/DGPC	S. S	DGAJJ/DGPC S	DGPCS/DGAJ J	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ/DGES S	Structure d'exécution /Pacténuires
																indicareure de performance
*	×		м				ж		×		м	×	-		-	
		×	×	 		<u> </u>			×			×			ļ	2014 Table
		1	×					#				×	×	-	×	ration PH
			×	×	*	×		, M	* *	×						ydique 2016
0,5	20	0,5	ŧ		,		Ç.				.	20		Ls.	25	Programa 2014
	į.	,	46	6	10	10		25	Į	20			10		25	indon Pina FC 2015
	H		\$,				1,40			,		,		Programmadon Finenciare en millions de ECFA 2014 2015 2016 Total PAP 2016-2016
0,50	20,00	0,50	120,00	6,00	10,00	10,00	5,00	25,00	30,00	20,00	0,00	20,00	10,00	3,00	50,00	
(F)	Etat	Etat/BM	J. UE	Etat	Etat	Etat	Htat	ON	DAI/CEIDAG	E II/UE	Etat	į,	Etat	Etat	Etat	Sources de la

	Sources de fraencemen	Elat	Еги	Erac	Ene	Elak	Epr	Ela	Etat	Эn	Etat		
			8,	8 5	8,	00 'S	5,60	80,0	7,00	30,00			
Programmaton Hymogec Programmation Francière en millions de	2016		2.	۲۰ ,						10		**	
sarion Fran			2	អា						10	-		,
Programm		5	1	1		٧,	5		7	01	<u> </u>		
-abreas	310x		H	и.						н		*	
	R n		H	×					l	×		100	
				н	н		<u> </u>	×	<u> </u>	н	<u> </u>	* ; ;	
		и	<u>. </u>	м		н	×	_	н	н	<u> </u>		
e di						4	<u> </u>			н	н	(,,	
	Indomine de performance											Proportion de désentes fermes condimnées n'aux	bindlok d'un programme de fenserion
	Stracture d'exécution /Partenuires	DGAJJ	Deall	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DCAJJ	DCAJ	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	Te a	et de la
	Groupes Technique											insertion	aires sociales
	Activities à mener par programme et action Groupes d'ox d'ox	Elaborer u Burkina Fa	Mettre à jour annuellement le recueil des conventions	Elaborer un rapport annuel sur la mise en œuvre des conventions ratifiées par le Burkina Faso en matière judiciaire	Créer juridiquement deux tribunaux de travail (Fada et Dot)	Relire la Loi 013-2000 AN du 9 mai 2000 portant organisation, attributions, et fonctionnement de la Cour de cassation ainsi que de la procédure applicable devant elle	Elaborer une Loi sur le juge de l'exequatur	Adopter la Loi sur le juge de l'exequatur	Relite les Loi n° 21-95 ADP du 12 mai 1995 et n° 015-2000 AN du 23 mai 2000 relatives aux juridictions administratives	Concevoir une base de données jurisprudentielle	Créer juridiquement la Cour administrative d'Appel de Ouaga	Action 2.5. Gestion des affaires sociales et de la réinsertion	Objectif opérationnel: Améliorer la gestion des affaires sociales et de la réfinierition
19. (c)	Codes	2.4.10	2.4.11	24.12	2.4.13	2.4.14	2.4.15	2.4.16	2.4.17	1.4.19	2.4.19	1.0	

26.4	26.3	262	Q		2.6	25.4	253	252	25.1	Codes activités
Créer des boutiques de droit à Ouaga et à Bobo en faveur des populations vulnérables	Organiser un atelier d'information au profit des acteurs communaux sur l'existence d'un système d'assistance judiciaire et les conditions des modalités d'accès	Réaliser des émissions radio et télé pour informer la population de l'existence d'un système d'assistance judiciaire et les conditions des modalités d'accès à ce fonds	Opérationnaliser le fonds l'assistance judiciaire	Faromer l'accessibilité des femmes et des hommes si la juntice »	Action 26: Aide aux victumes et accès à la justice	Réaliser une étude de faisabilité de la construction d'un Centre de formation socioprofessionnelle des détenus	Initier les femmes et mineurs privés de liberté en couture, menuiserie, soudure, maraichage et savonnerie dans les six établissements pénitentiaires	Doter les établissements pénitentiaires et le centre de Laye en kits de matères premières (menuiserie, soudure, couture, savonnerie, tissage, maraichage et culture)	Equiper les ateliers d'initiation préprofessionnelle des établissements pénitentiaires et du centre de Laye en faveur des mineurs et femmes privés de libertés	Activités à mener pur programme et action
				o š la justice						Groupes Leumanue
DGAJJ/DAJA	DAJAV/FON DS D'ASSISTANC E/DGAJJ	DAJAV/FON DS D'ASSISTANC E/DGAJJ	DAF/DGAJJ/ DAJAV			DGESS/DGP CS/DAF	DGPCS/DGG SP	DGPCS	DGPCS	Sincelle Sincelle descaling /Partenaire
		·		ayaarii par sese	Taux de variation du nombre de					Indicateur de performance
						×				5
. м		ы	H				*	×	*	
<u> </u>	я	н	ж		•		×			
-	×	ы	м	T.		×	я	ж	×	u 8 2
			и				×	×	×	1014 70 201 2016
8	25	25	100		2094	'	28	4	17	2014 2
	25	25	150		1327	15	28	.4-	17	015
	P		200		1872		28	4	17	President examiliaris de PCFA 2016 7014 2016 7014 7014
40,00	50,00	50,00	450,00		5293,00	15,00	84,00	12,00	51,00	Total PAP 2014-2016
ON ON	NO AVÍ/QUNA	PNUD/JAP ON	Etat/PNUD /JAPON			Etat	Etat/UNICE F	ੁ ਦਾ tat	Etat/UNICE F	Sources de financement

Searce Searce Transcent	PNUD/JAP ON	Etat	PNUD/JAP ON	PNUD/JAP ON	Etat/ PNUD/JAP ON	PNUD/JAP ON	PNUD/JAP ON	PNUD/JAP ON	臣	Etat
Moss de	35,00	7,00	80,03	29,96	50,90	10,00	10,00	5,00	125,00	00'9
EAT CITY			8		,				95	8
Pregramation Transfers on milkons de Francisco (C. 1974) 2016 2015 2016 PAP			8		82	10	10	·S.	75	73
Program	35	7	•	8	,					. 79
Presentation Persons 204 1 1 1 2016			н		н		 		н	ж
	ж		×		H	н	н	×	×	×
Populari 201				н						×
		н		<u> </u>	*					
Indicators de perpension de pe										
Smachie d'exécution Parenties	DGAJJ/DAJA V	DAJAV/DCP M	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ/DAF	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ/DAJA V	DAJAV
Groupes Technique										
Activités à mener par programme estaction	Doter les boutiques de droit (en équipement et documents d'information) en faveur des populations vulnérables	Editer 5000 dépliants par an sur des procédures et actes judiciaires	Rendre fonctionnel les tribunaux d'instances en dehors de Ouaga et Bobo	Définir un cadre procédural et organisationnel des audiences foraines dans trois régions (Sahel, Est, Cascade)	Appuyer financièrement les TGI dans l'organisation des audiences foraines programmées	Traduire les principaux textes (Code pénal et organisation judiciaire)en français facile et dans les langues nationales pour aider à leur diffusion et appropriation	Produire les supports d'information en langues nationales pour une meilleure sensibilisation des populations vulnérables	Diffuser les supports d'information en langues nationales pour une meilleure sensibilisation des populations vulnérables	Former les acteurs de base (Chefs traditionnels, maires, para juristes) sur les notions de la justice, les méthodes de conciliation, etc.	Organiser annuellement une rencontre de concertation entre le Ministère de la Justice et les Organisations de la société civile intervenant en milieu judiciaire
Codes	2.6.5	2.6.6	2.6.7	2.6.8	2.6.9	2.6.10	2.6.11	2.6.12	2.6.13	2.6.14

2624	2623	2622	2621	2.6.20	2619	26.18	2617	26.16	2615	
Equiper (ordinateurs, mobilier de buteau, etc.) les Ti- bors de Ouaga et Bobo	Former le personnel des TD/TA sur l'utilisation dudit manuel	Diffuser le manuel de procédures de gestion des affaires au profit du personnel des TD/TA	Trashère le manod de procédants de gestion des affaires su profit du personnel des TD/TA	Elaborer an mannel de procédures de gestion des affaires au profit du personnel des TD/TA	Reproduire et mettre à la disposition des TD/TA, les textes juridiques, imprimés et registres nécessaires à leur fonctionnement	Equiper les 10 TD pilotes (ordinateurs, système d'archivage)	Réfectionner les locaux de 10 TD pilotes	Organiser deux sessions de formation au profit des membres des TD	Créer 3 bureaux d'accueil pilotes dans les juridictions de Otang, Bobo et Tenhodogo	Activités à meset par programin é étation
—					ש	ם	ם		DA	George d
DGAJJ/DAF	DGAJJ	DGAJJ	DGAJJ	DGĄJJ	DGAJJ/DAJA V	DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF	DGAJJ	DAJAV/DGAJ J	Sinachle Sirachle Cesécation /Partenaires
										Indicateurs de performance
					-		ж	ы		T T T
	<u> </u>				H	ы		ж	×	2014 201 7 T T 5 201
н	×	м	и	н	м			ж		67 Flby 5 1
					ж			×		angue. 2016
•					30	30	50	10	30	2014 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
15.	\$5	15	U,	5	30			10		Programma work framework en milkonsude ECEA. I Total 2014 2015 2016 PAP
,					30			10		2016
15,00	50,00	15,00	5,00	5,00	90,00	30,00	50,00	30,00	30,00	OVG TWO I
SEIDEL/lab oratoire citoyenneté	HANS	PNIID/JAP ON	PNUD/JAP ON	PNUD/JAP ON	HANS	HANS SEIDEL/lab oratoire citoyenneté	SEIDEL/lab oratoire citoyenneté	SEIDEL/ laboratoire citoyenneté	Etat	Sources de financement

Source	Browncener	Elat	Ear	Ecat	Etat	Etai	1 2 3	Ecat/UNIC EF		E	Etat	Etat	HZ.	والمستندس فيهجين ومراست فيم فيتعف
Misses de	ART.	990'988	550,00	96,62	578,80	529,00	40,00	300,00		75,00	400,00	200,000	570,00	
Acier cu s	2816	0	,		200	260	+	300		,	8	200	200	200
ented Francis FCFA	2015		,	82	200	260	6	,		75	,	,	200	
Negrammanos Transciere en milhoso de	2000	900	550		170		,	,	-	,	_		170	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1
Dogrammation (Armique	10 (10 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)				×	я		н			×	н	н	
				н	H	н	н			м			×	
		н	H		H	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>			ļ	н	
	20 E	н	-	<u> </u>	H	<u> </u>	ļ	 	ــــ	<u> </u>	┼		м	853
l &		Н.	 -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	 ^ -		-	 	 			 	H	
For Frederican de	pelorano													
Snacare	d'execution Pertenaires		DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF		DGAJJ/DAF/ DMP	DGAJJ/DAF	DGAJJ/DAF	DGGSP/DAF	
Seamen S.	Тесьифие										;			
	ACMIES a mener par programme et action Tec	Poursuivre le programme de construction de TGI (deuxième TGI de Ouaga et le TGI de Pô)	Poursuivre la construction de la Cour d'apped de Fada N'Gourma	Réaliser une étude architecturale pour la construction de la Cour administrative d'Appel de Ouaga	Poursuivre le programme de réfection de TGI	Poursuivre le programme de construction de logements (plus clôture) pour magistrats et greffiers en chef	Réaliser des études architecturales pour les Centres d'accueil des mineurs en conflit avec la loi à Ouaga et Bobo	Construire des centres d'accueil des mineurs en conflit avec la loi à Ouaga et Bobo	Equiper des centres d'accueil des mineurs en conflit avec la loi à Ouaga et Bobo	Réaliser une étude architecturale pour la construction du centre de formation des professions juridiques et judiciaires	Construire le centre de formation des professions juridiques et judiciaires	Equiper le centre de formation des professions juridiques et judiciaires	Poursuivre le programme de réfection des tribunaux	Programme 3. Administration Pénicaniaire
Codes	activités	2.6.25	2.6.26	2.6.27	2.6.28	2.6.29	2.6.30	2.6.31	2.6.32	2.6.33	2.6.34	2.6.35	3,5.15	·

Т				T	<u></u>			<u></u>					3 K 13		1 2	
31.13	3112	3.1.11	3.1.10	3.1.9	31.8	3.1.7	3.1.6	3.1.5	3.1.4	3.1.3	3.1.2	31.1		N	i i	î
Réfectionner cinq EP par an	Organiser une formation de 250 elèves GSP 20 GIFA par 20	Organisca des sessions de formation des GSP sur le logiciel de gestion des déterms	Equiper les MAC en matériel informatique pour le logiciel de gestion des détenus	Concevoir le logiciel de gestion des détenus	Construire la première phase de la prison de Haure sécurité de Bobo Dioulasso	Résisser une étude architecturale de la prison de haute sécurité de Bobo Dionhasso	Poursuivre le programme de construction et d'équipement de nouvelles MAC	Elaborer un plan d'équipement des personnels pénitentiaires	Elaborer un plan de renforcement des capacités du personnel pénitentiaire	Concevoir des plans de nonnalisation des EP	Elaborer des plans opérationnels d'intervention de cinq EP et dans chaque DRGSP	Elaborer des plans de protection interne des EP	27 1 1. Carde et contrôle des personnes pluces sons man de Justice. 3.1 Objectif opérationnel Rénforcet la sécurité dans les établissements pénitentiaires	entralispecatiques) Continues a Renerillaren Maria pecatiques		A chilled A meger pur programme est scuos
													ees sousana a erablissen	ne juddane	Tecomique	
DGGSP/DAF	DGGSP	DGÇSP	DGGSP	DGGSP/DGP	DGGSP/DAF	DGGSP/DAF	DGGSP/DAF	DGGSP/DAF	DGGSP/DRH	DGGSP/DAF	DGGSP/DGP CS	DGGSP	200.00 \$200.000	OUGH	/Partenaires	Structure U execution
								}						monteners.	hanomasee	Indicateurs de
×		<u> </u>		×			×	*	ж				-			ğl
×		 	\ <u>\</u>	<u> </u>	<u> </u>	 -	×	×	× ×	×	×	*				
×	ж	M	×				×		<u> </u>		×	×			4-4	
×	×	×				и	Ж								198	
×	×	×			×		×				×				2016	angua
170	60	30	100	8	0	0	550	10	7	20	21	0	588		2014	offsantisator Pitraique - Progradulation figurarière et millonade 2014 - Eria
200	60	30				80	600				21		991		2015	non linaa FCF
200	80	35	ļ		1000		600	į			21		:1911		2016	V V V V V V V V V V V V V V V V V V V
5/0,00	180,00	90,00	100,00	20,00	1000,00	80,00	1750,00	10,00	7,00	20,00	63,00	0,00	3890,00		***************************************	
Etat	Etat	Etat/AMIJ	Etat/AMIJ	Etat/AMIJ	Ð tar	Etat	臣tat	Etat	Etat/UE	Etat	Etat	Etat			limpocement	Sources de

		15	E54		Epat	Etat	Ela Ela	II.	i i	H	Jagg Jagg	E M	E
Table Signature of the second		30,00	204,900	5 S	1,50	30,00	300,00	20,06	230,00	778,08	21,90	180,08	45,00
			100	569.5	6,5		37			330	8	8	15
			100	W 1005	6,0		SZ1		230	100	90	8	15
		Я	٠0		5,0	8		R		340	25	8	15
			×		×		н			и	н	ж	н
	a Anim		×		×		н		н	н	×	×	ж
		и				н		н		н	ж	н	м
		м			H	н				 	H	H	
		<u> </u>			н	<u> </u>	,			 		 	н
				de la problem de la problem agricole									
Tunching Commission (Tourness		DGPCS/DGG SP	DGPCS/DGG SP	88¢ments	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP
Groupes Function	Signatelle det		4.	tiaire 💛 dans les établi			H					-	
Activités à meact par programme et actibe	Acron 1.2. Rins entour éducative et nocioprofessionnelle des détraits condamnés :	Elaborer une stratègie nationale de réinsertion sociale des détents et son plan d'action	Exécuter le plau d'action de la stratégie nationale de réinsertion des détenus	Action 3.3; Promotion de la production périténitaire de la production dans les établissements pénitennaires	Créer cinq centres de production pénitentiaire	Réaliser une étude architecturale de cinq centres de production pénitentiaire	Construire un centre de production pénitentiaire par an pendant cinq an	Réaliser des études de réhabilitation des sites de Baporo, Kamandéna, Fada	Réhabiliter les sites de Baporo, Kamandéna, Fada	Acqueir des équipements spécifiques et intrants de production	Spécialiser cinq agents en technique de production par an	Organiser quatre sessions de formation sur les techniques de production pénitentiaire	Organiser deux rencontres entre les acteurs de la production pénitentiaire par an
Codes	3.2	3.2.1	3.2.2	3.3	3.3.1	3.3.2	3.3.3	3,3,4	3.3.5	3.3.6	3.3.7	3,3.8	3.3.9

3.4.9	3.4.8	3.4.7	3.4.6	3.4.5	3.4.4	3.4.3	3.4.2	3.4.1		计	3.3.13	3.3.12	3.3.11	3.3.10	Codes activités
Constraire une unité d'hospitalisation dans les centres hospitaliers universitaires de Oraga et Bobo	Equiper des infirmeries dans deux établissements pénitentiaires par au	Construire des infirmeries dans deux établissements pénitentiaires par an	Reine l'arêté portant définition de la ration aimentaire des détenus	Constraire quatre cuisines modernes dans les établissements pénitentiaires par an	Construire trois abris et installer trois motilins dans les établissements pénitentiaires	Organiset un atelier de réflexion sur la prise en charge sanitaire des détenus	Exécuter les recommandations de l'étude sur l'assainissement des EP	Réaliser une étude sur l'assainissement des EP	Objectif opérationnel: Amélioret les conditions de détention des détenus	Actores and a campacanes of the compacanes of the period of the campacanes of the ca	Produire annuellement un capport et programme d'activité do programme d'appui à la production pénitentiaire	Refire les textes d'organisation et de gestion de la production pénitentiaire	Organiser deux voyages d'étude et d'échange sur la production pénitentiaire	Organiser six visites par an dans les sites de production	Godes Activités à mener par programme et acuon activités
						į			R.	100					Groupes Technique
DGPCS/DAF	DGPCS/DAF	DGPCS/DAF	DGGSP	DGGSP/DAF	DGGSP/DAF	DGPCS/DGG SP	DGGSF/DGP	DGGSP/DGP CS	25.25		DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	Structure Structure d'extention // Partenaires
									ogreenic	supply de					Indicaceure de performance
	- 	 -	<u></u>	+	 	×	 	×	-		Ж	м		×	
				H		я		×			<u> </u>	ļ	м	×	
		-		×	<u> </u>	×		×	_				+	×	
 		-	×	м .	ж	×	-	*			×		-	×	08 3
,×	igl -	×	 	*	<u> </u>	<u> </u>	*	╁┈.				-	+	+	
	×	×		H		ļ. <u>.</u>	×				м			*	
			0,5	160	100	30		30		5,045		٥	10	6	Program 2014
30		60	'	160	į.	:	100			570				6	FORA 2015 2016 2014-20
	30	60		160			100			585				٥	2016
30,00	30,00	120,00	0,50	480,00	100,00	30,00	200,00	30,00		1695,50	0,00	6,00	10,00	18,00	5. 1 2
Htat	Hat	Etat	Hiat	Etat	Etar	Etat/AMIJ	Etat	Etat			Etat	Etat	Etat	Etat	Sources. de

Sources	figure meat	ET .	Era	ख्य		Etat	15	Hos	Etat	Etat	Etat	西西
iBoas de	Total PAP 2014-3016	15,00	180,00	180,00	1387,65	6,50	8 4	18,8E	3,00	1,50	100,00	45,00
ockie eu m Fa	2016 ************************************	15	જ	160	4			,	1	5'0		15
Parior Finance FCFA	Total Total Total 2016 PAP 2016 2016 2016 2016 2016		8	160	6115		· .	ı	ged -	5,0		15
Pogrammanou Fmanckte en milions de RCFA	Higg	•	9	160	33065	5,0	, - 1	10	1	5,0	100	15
Programman Physique	9.82	н	н	и					×	ж		
	ā i		н	×	, 1/2				H	м		
			н	н	nicke		H	×	×	×		
									×	×		ж
2							м		×	×	×	<u></u>
a animpotation	dipinaliment S				1.24	H		 	H	н	×	
7	bottomenous Marie man				Teux d'accain des sace de cospération francommen							
Stracture	d'exécution /Partenaires	DGPCS/DAF	DGGSP/DAF	DGGSP/DAF	ration	DGGSP/DGP CS	DGGSP/DGP GS	DGGSP/DGP CS/DGAJJ	DGGSP/DGP CS	DGGSP/DGP CS	DGGSP/DGP CS	DGGSP/DGP CS
	Technique				intentiaire emegt et la coope							
	Acuntés à me	Equiper une unité d'hospitalisation dans les centres hospitaliers universitaires de Ouaga et Bobo	Recruter un prestataire spécialisé pour la maintenance des châteaux d'eau et forages dans les établissements pénitentiaires	Construire deux quartiers pour mineurs et pour femmes par an	Action 3.5: Commandement et coopération pénitentiaire Objectif opérationnel: Renforcer le commandement et la coopération pénitentians	Relire les textes sur le contrôle et le suivi des activités des EP	Organiser deux rencontres de concertations sur la spécialisation du personnel de la GSP dans les domaines de la santé, action sociale, finances publiques, gestion des ressources humaines, devage, agriculture, agroalimentaire, etc.	Elaborer un avant-projet de loi portant réglementation pénitentiaire	Elaborer les textes de coopération pénitentiaire	Elaborer annuellement un rapport sur la mise en œuvre des conventions et accords en matière pénitentiaire	Organiser la conférence pénitentiaire internationale	Organiser annuellement une conférence du personnel GSP
1	Sodes activités	3.4.10	3.4.11	3.4.12	3.5	3.5.1	3.5.2	3.5.3	3.5.4	3.5.5	3.5.6	3.5.7

	\$12.0	35.17	35.26	35.15	3.5.14	3.5.13	3.5.12	3.5.11	3.5.10	3.5.9	3.5.8	Colleg accipited
Challes a management of the Company	Mener une rencusare de séficiion sur l'instaumion d'une tenne pour désenus	Organiser deux séances de seasibilisation sur la contaption à l'endonit du personnel GSP	Elaborer na guide du personnel GSP en mission cuertienne	Poursuivre le programme de réfection des EP	Participer à la conférence annuelle de l'association internationale pénitentiaire et des prisons (ICPA)	Inscrire la GSP dans les instances de l'association internationale pénitentiaire et des prisons (ICPA)	Créer et faire fonctionner une infinmente de la GSP.	Metire en place et faire fonctionner une brigade d'intervention en cas de troubles dans les établissements pénitentiaires	Elaborer et faire adopter le décret sur les tenues et gialons de la GSP	Mettre en place un réseau de transmission haute fréquence pour la GSP	Organiser des stages et des séminaires de formation au profit des personnels de la GSP dans le cadre du partenariat avec l'ENAP	A which a mear par programme established.
1.0.												
No. of the second	DGF'CS	DGGSP	DGGSP	DGGSP/DAF	DGGSP	DGGSP/DAF	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	DGGSP	die in
												Indicateur de performance
	<u>-</u>		н						. ×			
			M	M		×		м	*		*	
	×	H	<u> </u>	и			*	× ×	*	<u> </u>	× ×	AT THE
	<u> </u>	, ,		×	×		×	· · ·		×	×	don Pil
		×		×	ж		×	ж	<u></u>	×	×	raimation Piranque (NIA JOI 2016 (NIA B) 2016
269.40	0,5	15	(J.)	170		0,4	0,5	5,75	0,5	-	7	
7.488,25	٠	15		200	ر. د		20	1	1	350	7	Programme von Emanciere au milionade FCFA Total 2014 2015 2016 7074-201
9 143,50	,	15		200	(A)		20	,	1	180	7	101862-411.00 CA 2016
24301,157	0,50	45,00	3,00	570,00	10,00	0,40	40,50	5,75	0,50	530,00	21,00	Illomade Toral (PAT) 2014-2016
12.7	Etat	Etat/AMIJ	Etat	Etat	Etat	Etat	Etat	Etat/AMIJ	Etat	Etat	Etat/AMIJ	Sources de interiori

Annexe 2: Cadre de suivi indicateur

Programme 1 : Pilotage et soutien des services du ministère

	Indicateurs Pimpacts	Reference Unite	Valencoo	Valeur 2018	Valeurs cibles	\$10C	2016	Renponables
Objectif stratégique : Renforcer les capacités instintionnelles et		urcentage	40	85	8	95	100	SG/DGESS
organsationnelles du ministère	Indicateur 2 : proportion de cadres de concertation tenus	pourcentage	75	8	95	98	100	SG/DGESS
	Indicateurs deffects	Reference	Yalem 2012	Tages 2018	Valeuregibles			Responsables
Action 1.1. Pilotage et coordination								
Objectif Opérationnel : Développer les apacités managérieles	Indicateur 1: niveau de satisfaction des agents en management	134	2	3	3	3	3	Toutes structures
	teur 2 : taux d'exécution du mme annuel d'activités	pourcentage	70	06	95	98	100	Le responsable de programme
Action 1.2: Gestion des ressources humaines	maines							
Objecuf Opératioanel : Amiliorer la	Indicateur 1 : taux d'exécution du plan de formation continue	pourcentage		06	95	86		DRH
gestion des ressouras bumaines et promouvoir la culture de l'excellence	Indicateur 2: niveau de satisfaction des besoins en personnel des programmes	124	,	60	4	4	4	Окн
	n d'agents formés	pourcentage	10	50	02	80	06	DRH
Action LJ. Gestion des ressources matérielles et financières	tetlelles et financières							
Objectif Opérationnel : Renjoner les	Indicateur 1 : proportion des besoins des p programmes en matériel et équipement	pourcentage	75	06	100	100	100	DAF

	continuition, la planspagnon es il sens- civaluation	Objectif Operationnel: Amthore is		Action 1.5: Planification et surs-eval	publité des ortions du ministère	Objectif Opérationnel : Assurer la	Action 14 Communication et miormation			moyens de travail du ministère
Indicateur 4 : délai de production des données statistiques	Indicateur 3 : délai de production des rapports d'activités	Indicateur 2 : Proportion des réunions de, groupe thématique tennes	Indicateur 1 : Proportion des sessions de comité de photage tenues	Action 1.5: Planife ation et suri-évaluation	Indicateur 2 : taux d'exécution du plan de communication	Indicateur 1 : taux de couverture médiatique des activités majeures	nation	Indicateur 3 : taux d'exécution du budget	Indicateur 2 : taux d'exécution du plan de passation des marchés	satisfaits
mois	mois	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage	
·u.	-	40	100		5	70		92	98	
L,	H	80	100		10	80		100	100	
ن ن	1	90	100	•	30	90		100	100	
3	1	95	100		40	100		100	100	
· ·	1	100	100		50	100		100	100	
DGESS	DGESS	DGESS	DGESS		DCPM	Crw	TOTAL STATE OF THE	DAF	DMP/DAF	

Programme 2 : Administration Judiciaire

Objectif Opératemel : Indicateur 1: Gestion en matière pénale traitement des				Indicateur 3: taux d'information des décisions en cassation		administratives et sociales	Objectif Opérationnel : d'infirmation des Audient la grains des affaires décisions en appel		affaires	durée moyenne de traitement des	Indicateur 1 :	Action		Indicateurs d'effets		hommes	ā & 1	Objectif stratégique : Renforcer	Indicatorant d'ampires
Flagrants délits		Sociales	Commerciales	Gwiles	Sociales	Commerciales	K Civiles	Administratives	Sociales	Commerciales	civiles	n 21: Gestion des aff		cts			Indicateur 1 : niveau de satisfaction des justiciables selon le sexe)
mais et jonas	Action 222 Cestion of matter pearle	pourcentage	September	рошоннаде	рошенеде	pourcentage	pourcentage	ट्य क्रवंड सं विषय ,	en mois et jours	en mois et jours	en mois et jours	Action 21: Gestion des affaires en matières civile, commerciale, adminis	Unité	Référence			1 2 4		n Sauth
1 mais 19 jours	arders people	15,84	25	87,5	29,64	23,45	41,45	16 тоіз	15 mois	4 mois jours	2 mois 21	e, commerciale,	Valeur 2012	nee					Xalem 2012
1mois15		12,6	21	8	26,5	20	38,5	15 mois	14 mois 15 jours	3 mois 22 jours	2 mois 15 jours	administrative et sociale		Wd					4,00
lmois11		10	18	76	ß	16,5	34	14 mois	14 mois	3 mois 19 jours	2 mois 8 jours	sociale							2014
1moisé		7,3	14	8	19	14	36	13 mois	13 mois15 jours	3 mois 15 jours	2 mois jours		Yaicurs Cibles						Veieur dales 2016
1mois		4	10	62	16,5	11	26,5	12 mois	13 mois	3 mois 10	1 mois3				43.89 - 28		- .	7 X X X X X	2016
DGPCS/Juridictions				DGAJJ/Jundictions			DGAJJ/Juridictions		I.		DGAJJ/Juridictions			Responsables					Reponsables:

, 		DGPCS/Juridictions	DGPCS/]unidictions	一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一 一	S	A Company of the Comp	S	1000年	S		5.4.6	3					
- 1		<u>D</u>	DCF		DGPCS		DGAJJ				SUGDIC	3	-				
	10 mois18	ß	38	and the second second	10	# # W	0,25	# 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1			ţ			4			
:	11 mais						ZZ*0	transialer et de la rémagnion :		57	-	. 20		56,87		37	
•		22	4		5		0			53		7	!	59,10		23	
	11 mois 8 jours	7.7	*		2,5		020										
	6 <u>5</u>				,	4		100		8	4	£0		59,10		8	Ļ.
	11mois19	8	6.03		1	POTENTIAL OF	71,0	, Sinserie									
ľ	11mois 29 jours	25	45	Sceau	A STATE OF THE STA	क्यें निक	5	erctdela		47,6	- 		et accès à la justice	6,09		15	
	11mo	31,25	70,45	tion du	0	en ation	0,15	resistacial									
	mois et jours	pourcentage	pourcentage	Acriog 2.3.G	pourcentage	Sertion de la le	Pourcentage	estion destalla:		age 47,6		age ()	Action 2.6: Aide aux victimes	6,03	age	38e	
					SCC21X P	100	at des			Pourcentage		pourcentage	on 2.6: A	, ES	pourcentage	pourcentage	
	Grations directes	x d'infirmation des	ox d'infirmatio	TOD	oportion de	1000	r d'accroisseme on	S. C. W. S. A. CHI.	3 C.	tion de damnés	nsertion	portion de condamnées un insertion	Ι΄.		x de variation pusticiables	roportion de	
affaires pénales		Indicateur 2: taux	decisions en appel Indicateur 3: taux d'infirmation des	decisions en cassadon	Indicateur 1: proportion de scentx	aumenunes Action 2 de Geniam de la Jean Jugar de la Capatradon	Indicateur 1: taux d'accroissement des actes de coopération			Indicateur 1 : proportion de détenus mineurs condamnés ayant bénéficié d'un	programme de réinsertion	Indicateur 2 : proportion de détenus ferames condamnées ayant bénéficié d'un programme de réinsertion		Indicateur 1: Rayon moyen d'accès à un tribunal de grande	Indicateur 2: taux de variation du nombre de justiciables	Indicateur 3: proportion	usuciantes depri
(4)	J	l-4	<u>~ F</u>	Georgions en Labsadou	Opérationnel : I	Rehamuter le Scian de l'Esat a	Objectif Opérationnel : I	renforer la coobration judicaire		·· · · · ·	Operationnel	alfanres			nel :	L.	
					Objectif	Rehamuter le	Objectif O	renfoner la coo	**		Colecti	Amétorer la gestron des sociales et de la réinsertion			Objecul Operation Favorier l'accessibilité de et des hommes à la justice		

主角の関連の関連を関連しては、1982年の19

Programme 3 : Administration Pénitentiaire

Objectif Opérationnel : Rasjones le			- 1			améliorer la production stiaires				rationnel : Promouvoir la rénsertion lle des détenus condamnés		Objectif Opérationnel : Renferen la séanité dans les établissements pénitentiaires			===	<u> </u>	favorisant la	Objectif stratégique : Contribuer à assurer la d	
	Indicateur 1 : taux d'exécution des actes de coopération pénitentiaires	Action 3.5: Commandement et cooperation	Indicateur 2: taux de surpopulation carcérale	Indicateur 1 : taux de mortalité en milieu cantéral	Action 34 : Humanisation des etablissements pénicentaires	ini rain de Francisco de Carlos de C	Indicateur 2: taux d'évolution des recettes de production	Indicateur 1: taux de variation de la production agricole	Action 3.5: Promotion de la production penitentiaire	Indicateur 1: pourcentage de détenu bénéficiant d'une mesure de réinsertion sociale	Action 3.2: Reinsertion éducative et socioprofessionnelle des détenus	Indicateur 1 : Nombre d'évasions	Action 3.1: Garde et contrôle des personnes placées sous main de Ju			mutinezie	Indicateur 2: proportion d'EP ayant	Indicateur 1 : taux de réinsertion sociale des détenus	Indiana di mpera
эдиносинде	powrentage	at et cooperation	Pourocutage	pour 1000 détenus	les établissement	pourcentage	pourcentage	pourcentage	e is production p	pourcentage	cioprofessionnell	pourcentage	ersonnes placées	- Junte		pourcentage		pourcentage	Unite
		benichtare	43,9	9,33				ŀ	1		00		sous main de Justi	74len/2012	Reference				Yaleur 2012 a
		Contract Action	40,2	7,56		41,67	55	8,5		31,2	ondamoes		Ce .	Valeur 2013	# * * * * * * * * * * * * * * * * * * *				Valeur 2013
		A STATE OF THE PARTY OF	37,5	6,02		60	15	12		32		22							2014
		The second secon	33,3	5,37	Barton Caranto Service	75	20	16	The state of the s	33	4	18			Valoure of bloc				Valetra cibles :: 2014 2015 2016
		Salaran and Carteria	30	4	(1)	95	30	20	A STATE OF THE STA	34		13		Section 1	•				51ck 13 4 4 2 7 1 2 2 1 2 2 1 2 2 1 2 2 1 2 2 2 2 2
DGGSP	DGGSP	A Section of the sect	DGGSP	DGGSP/MAC	and the second second second second	DGGSP/MAC	DGGSP/MAC	DGGSP/MAC	(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)	DGGSP/MAC		DGGSP/MAC	**************************************	12 x x x x x x x x x x x x x x x x x x x	Responsables				<u>a gradua de la como d</u>